



LE MOT DU MAIRE

Les voisins.

Voisin ? Comme bien d'autres mots, celui-ci a plusieurs définitions. Si l'on prend l'espace autour de nous, ça sera quelque chose qui est à faible distance, proche, voisin de . . . Mais, c'est aussi le mot utilisé pour parler de quelqu'un, d'une personne qui habite près de chez soi. Le voisin, à ne pas confondre avec "La voisine", qui, fin du 17^{ème} siècle est entrée dans l'histoire comme empoisonneuse. Quoique ? Un voisin qui empoisonne la vie, ça peut arriver !

Les voisins ce sont les autres, ceux qui, à un moment ou un autre vont, volontairement ou pas, avoir une influence sur la qualité de notre vie. Les autres, Jean-Paul Sartre, dans sa pièce de théâtre "Huis clos", fait dire à Garcin : « L'enfer, c'est les autres ». Certains veulent y voir l'expression d'une misanthropie, d'un athéisme. A chacun sa conclusion ! Plutôt que l'autre, pour définir le voisin, je préfère ce proverbe dont l'auteur, inconnu aujourd'hui, nous dit : « Qui a un bon voisin, vit en repos et sans inquiétude »

Un bon voisin, c'est qui ? Abstraction faite de ces quelques individus (toujours trop nombreux) qui se caractérisent par leur propension à la suffisance, l'irrespect, le mépris à l'attention des autres, dans un voisin, n'y aurait-il pas un bon voisin ? Voire peut-être demain un ami ? Mais, comment savoir ?

Aujourd'hui, aux nombreuses fêtes de notre calendrier s'en est ajoutée une qui pourrait bien apporter la réponse : La fête des voisins. A quelques jours près, elle annonce le début de l'été mais, plus encore, elle offre cette opportunité : un moment de rencontre, de partage avec les voisins. Un moment de convivialité autour d'une bonne grillade arrosée d'un "p'tit rosé" bien frais ? Ce moment de rencontre qui pourrait donner envie, puis, encourager à vouloir aller un petit peu plus loin, ceci en créant d'autres moments propices aux échanges, bref, à se connaître, mieux se connaître, et ainsi, donner à cette fête des voisins sa meilleure raison d'être.

Jean LEFEVRE

P R E M I E R P A S

Record d'affluence pour l'édition 2013 du premier pas pongiste organisée par le club pongiste de Giromagny avec 126 élèves de CP, CE et CM des écoles de la CCHS qui ont participé au gymnase du collège. Tous sont repartis avec médailles, poster des champions nationaux et brevets.

Les quatre meilleurs de chaque section (CP, CE, CM) s'affronteront prochainement à Belfort contre les autres

meilleurs "premier pas pongiste" des autres clubs du département.

Les jeunes champions du club ont effectué des démonstrations devant un public venu en nombre et un tournoi pour les mamans a été organisé en parallèle d'où les quatorze participantes sont reparties avec divers lots. Félicitations au club pour cette magnifique organisation.

Lionel FAJURE



C O N S E I L D U 1 7 M A I

Quatorze conseillers sont présents et 2 sont représentés pour cette séance convoquée par le maire, Jean LEFEVRE, qui comporte 7 points à l'ordre du jour.

En préambule, comme chaque année, le Conseil procède au tirage au sort des jurés de la cour d'Assises pour l'année 2014 sur la base de la liste électorale.

Cette formalité effectuée la discussion s'ouvre sur la décision de l'Inspection Académique de déclarer la mise en ouverture conditionnelle d'une classe à l'école Dr. Benoît. Le seuil actuel de fermeture d'une classe se situe pour cette école à 82 élèves mais le bilan des inscriptions fait actuellement apparaître un chiffre de 85 inscrits. Le Conseil exprime donc son désaccord avec la décision de l'inspecteur d'académie et mandate le Maire pour lui adresser une demande d'annulation immédiate de cette décision.

Le deuxième point porte sur une modification éventuelle de la composition du Conseil de la CCHS. En effet, la loi 2010-1563 du 16 décembre modifie les

règles de composition des organes délibérants des communautés de communes. Sur les bases ordinaires de la loi, le Conseil de notre Communauté passerait de 24 à 22 membres, les communes de Rougegoutte et d'Auxelles-Bas perdant chacune 1 délégué. La loi laisse cependant une marge d'adaptation (10%) qui permet le maintien de l'équilibre actuel au sein du Conseil. Après avis du bureau de la CCHS le président, Daniel ROTH, propose donc de maintenir la situation actuelle. A l'unanimité le Conseil se prononce pour une rédaction des statuts conservant la répartition actuelle des délégués communautaires.

Comme suite à la modification des statuts du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, le conseil doit procéder à la nomination d'un délégué suppléant au Conseil du Parc ; Jean LEFEVRE est désigné à l'unanimité.

Dans le cadre du programme commémoratif des événements de la première guerre mondiale, la commune souhaite

procéder, avec le soutien du Souvenir Français, à une rénovation du Carré Militaire au cimetière. Le coût prévisionnel des travaux est de 19 800 €. A l'unanimité le Conseil autorise le maire à déposer des demandes de subventions à hauteur de 7 700 € auprès de la "mission du centenaire", 2 500 € auprès du sénateur, 1 700 € auprès du Souvenir Français, 60 € auprès de l'ONACONAC.

Le 5^{ème} point concerne l'attribution de subventions aux associations. A l'unanimité le Conseil approuve la répartition proposée par la commission "Vie associative - Culture – Jeunesse" présidée par Jacques COLIN, à savoir : Amicale de gymnastique : 1500 € ; Association Bouliste : 650 € ; Société de pêche : 800 € ; Société de tir : 350 € ; USG athlétisme : 200 € ; USG tennis : 1200 € ; USG VTT : 1700 € ; USG handball : 800 € plus 1664 € pour l'utilisation du COSEC ; Club pongiste : 1000 € plus 128 € pour l'utilisation du COSEC ; FC Giro-Lepuix : 4000 € plus 800 € pour l'utilisation du COSEC, Giromagny volley-ball : 300 € plus 1720 € pour l'utilisation du COSEC ; AHPSV : 400 € ; Giro'scrap : 450 € ; Harmonie de Giromagny : 2900 € ; Amis de Schwabmünchen : 700 € plus 500 € pour des séjours jeunes ; Association du fort Dorsner : 1200 € ; Amis de l'orgue de Giromagny : 450 € ; ASCIMEG : 150 € plus 100 € pour les championnats de France ; Transhumance et Traditions : 1000 € ; UNC-AFN : 120 € ; UNADIF : 200 € ; Médaillés militaires : 120 € ; Anciens combattants : 120 € ; Souvenir Français : 500 € ; Résistance et Déportation : 100 € ; Clique Jeanne d'Arc : 100 € ; Prévention Routière : 100 € ; Association hippique des Prés Heyd : 400 € ; Comité des sports : 1000 € ; Association "Les enfants d'Abord" : 300 € ; Association des locataires de Territoire-Habitat : 100 € ; Association familiale du canton de Giromagny : 250 € ; FNATH :

200 € ; Croix Rouge : 500 € ; CSCHS pour l'accueil périscolaire : 108 000 € ; ACV école de musique : 1700 € ; Amicale du personnel de la mairie : 3680 € ; Coopérative de l'école Chantoiseau : 1231 € ; Coopérative de l'école Dr. Benoit : 1421 € ; Coopérative de l'école Lhomme : 1536 €. Soit au total 18 012 € pour les associations sportives plus 1000 € pour le comité des sports, 10 050 € pour les associations culturelles, 1060 € pour les associations patriotiques, 4 730 € pour les associations à caractère social et 112 188 € pour les coopératives des écoles et l'accueil périscolaire.

Le 6^{ème} point porte sur les travaux de la rue Saint Pierre. Comme suite aux chiffrages définitifs, le Conseil autorise le maire à signer une convention de mandat avec le SIAGEP en vue de lui confier l'ensemble de la maîtrise d'ouvrage sur les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, de rénovation de l'éclairage public et d'enfouissement du réseau de télécommunications. Le coût global de l'opération est de l'ordre de 142 000 € sur lesquels 69 000 € de subventions ont été obtenues ce qui laisse un montant à charge de la commune d'environ 73 000 €.

En dernier point le conseil décide de renouveler l'opération "tickets manèges" qui consiste à offrir aux élèves des écoles communales un bon permettant un accès gratuit à une attraction de la fête foraine qui se tiendra sur la place De Gaulle les 22 et 23 juin, ce bon étant financé à 60% par la commune et 40% par les forains.

Au titre des questions diverses, Jean LEFEVRE informe l'assemblée qu'il ne se présentera pas aux prochaines élections municipales ; Jacques COLIN informe de son intention de conduire une liste, sur la base de la majorité actuelle.

Christian CODDET

4 HEURES VTT

Le plateau fut royal pour l'édition 2013 des 4 heures du fort de Giromagny. En effet, pas moins de 6 maillots de champion de France participaient à cette course. Cette année 56 équipes se sont engagées, un record pour les bénévoles du club qui ont œuvré sous la houlette de Daniel Martin pour le bon déroulement de l'épreuve. Chez les féminines, Lucie Chainel et Sabrina Enaux sont montées sur la plus haute marche du podium ainsi que nos champions nationaux Fabien Canal et Benjamin Hosatte respectivement associés à Laurent Spiesser et Julien Brand. Alric Martin et Fabien Bragaglia du club de l'USG complètent ce podium chez les seniors.

Lionel FAJURE



FAIRE LE MUR



A la fin de l'hiver 2012, le mur de l'Allée des Moines s'est brusquement écroulé au droit du chevet de l'église. Les intempéries avaient eu raison de cette construction dont les fondations, curieusement, étaient peu importantes.

La municipalité a choisi de reconstruire ce mur en pierres jointoyées afin de conserver le cachet au site. C'est l'entreprise Pereira qui a été choisie. Réalisé avec soin et technicité, pour un coût d'environ 25 000 euros, le mur a retrouvé son aspect originel.

Jacques COLIN

B R E V E S

Permanences

Les permanences de la "Mission Locale" ont débuté le mercredi 15 mai au siège de la CCHS, av. de la Grande Prairie. Elles auront lieu désormais tous les mercredis de 8H30 à 12H00 dans le même lieu. Une fois par mois, le 2^{ème} mercredi, la chambre des métiers et de l'artisanat tiendra également une permanence au même endroit et dans le même créneau horaire.

Portes ouvertes

Le samedi 22 juin à partir de 13H30 l'institut Perdrizet (Fondation Arc-en-Ciel) ouvre ses portes (17 rue du Rosemont pour l'hébergement et la restauration ; rue Saint Pierre pour les activités) afin de vous faire découvrir ses locaux rénovés et les nouvelles activités de formation. Renseignements au 03 81 31 23 34 (www.fondation-arcenciel.fr)

Braderie

Le samedi 22 juin, l'Association des Commerçants de Giromagny, en collaboration avec la municipalité et Territoire de Commerce organise une braderie dans les rues de la ville.

Christian CODDET

P A T R I M O I N E

En liaison avec la municipalité, l'Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgiens (AHP-SV) a organisé, lors des Journées du Patrimoine de septembre 2012, une visite du cimetière protestant. L'histoire de ce lieu ainsi que la biographie des diverses personnalités qui y reposent (familles Boigeol, Warnod...) ont été évoquées au moyen notamment d'une exposition de documents et de photos.

Cette exposition sera visible dans le hall de la mairie, durant tout le mois de juin 2013, aux heures d'ouverture. Vous pourrez découvrir ou redécouvrir l'arbre généalogique de ces familles qui ont marqué l'industrie et la politique dans le canton ainsi que des reproductions de cartes postales anciennes qui font revivre le passé de Giromagny.

Marie-Noëlle MARLINE

I N A U G U R A T I O N

Le samedi 18 mai, après l'animation du marché le matin et la célébration de "l'arbre de mai" place de la liberté, la Jugend und Stadtmusikkapelle de Schwabmünchen et

l'orchestre d'harmonie de Giromagny, dans une très belle symbiose, ont entraîné un défilé dans les rues de la ville jusqu'à l'avenue de Schwabmünchen.



En présence du "Bürgermeister" de Schwabmünchen, Lorenz MÜLLER,, de son premier adjoint, Hans NEBAUER, du député Michel ZUMKELLER, de la présidente de l'association des Amis de Schwabmünchen, Denise COUPEL, du président de l'association des Freunde von Giromagny, Hubert

WEIGL, du co-initiateur du jumelage, Adolph STEIBER, de Claude TREBAULT, représentant la CCHS, et des habitants du quartier, le maire Jean LEFEVRE entouré de 4 adjoints a coupé le ruban inaugurant officiellement les aménagements qui ont donné à cette artère son visage urbain actuel.



Symboliquement, c'est un groupe de cyclistes de Schwabmünchen qui a le premier emprunté cette belle avenue après la coupure du ruban, après avoir parcouru les 400 km qui séparent nos 2

villes, comme l'indique le nouveau panneau posé au rond point du faubourg d'Alsace, sur des vélos ornés de drapeaux aux couleurs des deux pays.

Christian CODDET



GIROPRACTIQUE

Gendarmerie : 03 84 29 30 17

Mairie : 03 84 27 14 18

Pompiers : 18

SAMU : 15

EDF : 08 10 33 32 25

GDF : 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19

CCHS assainissement: 03 84 27 15 98

Pharmacie : 03 84 27 72 16

Médecin de garde: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr

giro.com@giromagny.fr

EN JUIN ...

Samedi 1 : Soirée Métal à La Civette;

Championnat du monde de triathlon; passage des épreuves cyclistes à Giromagny.

Jeudi 6 : # Gymnastique douce en salle des fêtes à 15H45 ;

Passage de la déchèterie mobile sur le parking du stade Edouard Travers, av. Jean Moulin, de 12H00 à 19H00.

Samedi 8 : # Cérémonie d'hommage aux Morts pour la France en Indochine au square du souvenir à 11H00.

Dimanche 9 : # Challenge Jean Canda de l'Amicale de Gymnastique à la halle sportive à 14H00 ;

Concours de sauts d'obstacles au centre hippique des Prés Heyd.

Lundi 10 : # "Remue-méninges" en petite salle de la mairie de 14H00 à 16H00.

Jeudi 13 : # Gymnastique douce en salle des fêtes à 15H45.

Samedi 15 : # Conseil municipal d'adolescents à 10H00.

Mardi 18 # Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin au square du souvenir à 18H30.

Jeudi 20 : # Gymnastique douce en salle des fêtes à 15H45 ;

Vendredi 21 : # Fête de la musique (également le samedi 22 et le dimanche 23) ; cf. programme ci-contre.

Samedi 22 : # Braderie des commerçants et "Portes ouvertes" à l'institut Perdrizet (à partir de 13H30);

Fête foraine (aussi le dimanche 23).

Lundi 24 : # "Remue-méninges" en petite salle de la mairie de 14H00 à 16H00.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur:

<http://www.giromagny.fr>

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jean LEFEVRE

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie

N° 136 - Dépôt légal 06-2013

FETE DE LA MUSIQUE

"La Civette" de Nicolas Tourky et DP Production poursuivent cette année la série de concerts dans le cadre de la fête de la musique.

Le vendredi 21 juin, à 18H00, "Noise Incorporation" ouvrira la fête dans l'escalier des Franciscains; il sera suivi par "Tractopelle in Versailles" puis à 22H30, à l'intérieur cette fois, par "Scramjet" qui sera suivi de "Miss Trinity".

Le samedi 22, de 11H00 à 14H00 deux invités dont la programmation tait volontairement les noms ... De 16H00 à 17H00, un projet surprise. Puis interviendront : "Les Evadées", "Vidimoz" "Madjive", "Spanked", "Shineski" et la soirée se terminera avec "Noxico".

Le dimanche 23 la commune a invité le "Royal Harmony Jazz Band" de Saint Aubin, en Belgique, de passage à La-

chapelle Sous Chauv, à venir animer les rues de la ville dès 11H00 du matin avec défilé, aubades aux terrasses ... De 15H00 à 17H00, le "Bling bling guitares" dirigé par Christian Larquemin, l'orchestre baroque dirigé par Ariane Vuillequez, les trompettistes avec Raphaël Habersetzer, tous de l'école de musique, se succéderont à la salle des fêtes de la mairie. L'orchestre d'harmonie de Giromagny terminera l'après-midi par un concert à 17H15. Les jeunes de l'atelier harmonie de l'école de musique seront intégrés à l'orchestre. Pour terminer cette fête pour tous et pour tous les goûts, les chœurs grégoriens, dirigés par Jean-Jacques Grieser, donneront un concert à l'église Saint-Jean-Baptiste à 20H30,

Jacques COLJN

ESPACE SOCIAL, CULTUREL ET SPORTIF

L'hiver long et les intempéries du printemps ont empêché les travaux de construction du nouvel espace social et sportif de se maintenir à un niveau soutenu. De nombreuses parties en béton vont rester visibles et il faut que, dans ce cas, elles soient parfaites. Il était alors hors de question de couler les bétons lorsque la température était trop basse. Le chef de chantier de l'entreprise Albizzati s'attache à réaliser les surfaces les plus parfaites sous l'œil vigilant de l'architecte et de la maîtrise d'ouvrage, la communauté de communes la Haute-Savoireuse. Certaines pièces resteront des œuvres d'art comme la cage de l'ascenseur-arbre au coffrage si compliqué mais tellement passionnant à réaliser.

Néanmoins la structure prend forme et on peut comme sur la photo, apprécier au premier étage de la façade ouest, l'espace de la médiathèque et au rez-de-chaussée, la salle de restauration et une partie des espaces dédiés aux centres de loisir. Le gros œuvre de la façade nord est terminé, la façade sud est complexe mais elle avance bien :

c'est l'entrée, le lieu de liaison culturel et social mais aussi architectural. Dans les mois qui viennent, vous verrez la grue s'enfermer dans la salle de sport avant d'être démontée prudemment. Le gros œuvre sera alors terminé. Les autres entreprises ont déjà commencé leur travail dans les différents espaces. Tout le monde est impatient de pouvoir prendre possession de ce nouveau bâtiment rapidement : le centre socioculturel, le théâtre, la médiathèque, les associations mais chacun sait qu'il faut rester patient et prendre le temps pour réaliser un bâtiment beau, mais aussi adapté aux activités et c'est pour cela que la concertation entre la communauté de communes, l'architecte et les utilisateurs continue : cahier des charges "mobilier du centre et de la médiathèque", adaptation des idées architecturales à la vie de tous les jours...

"Et alors, c'est pour quand ?" Septembre-octobre 2014, certainement !

Jacques COLJN, vice-président de la CCHS, chargé de la culture et des affaires socioculturelles.

